



ASSISES DES MATHÉMATIQUES

DÉFI DIFFUSION

L'Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions du CNRS (Insmi) organise, en partenariat avec le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, les Assises des mathématiques.

Dans ce cadre, l'Insmi propose à la communauté mathématique un défi : **le défi Diffusion des mathématiques.**

Les réponses à cet appel à contributions prendront la forme d'une description d'une action de diffusion. Le terme *action* est à prendre au sens le plus large possible. Les actions proposées pourront prendre toute forme, par exemple et non exclusivement ouvrage, exposition, film, application web, etc.

Les contributions devront précisément décrire l'action, le public visé, le mode de diffusion, le temps estimé de réalisation. Ces informations pourront être complétées par tout document jugé utile.

Les équipes proposant une contribution peuvent comprendre autant de membres que nécessaire (et cela peut être un seul) à condition que l'un des membres au moins soit personnel d'un établissement de recherche publique (EPIC, EPSCP, EPST).

Une contribution sera sélectionnée par un jury dédié et récompensée par une subvention d'un montant minimal de 25k€ versée à un établissement de recherche publique.

L'annonce du projet retenu sera faite lors des journées des assises à l'automne 2022.

Les contributions seront envoyées

- au plus tard le 1^{er} octobre 2022 à minuit,
- à l'adresse DefiDiffusion@listes.math.cnrs.fr
- sous forme d'un unique fichier au format PDF.

Les éléments non adaptés au format PDF seront fournis sous forme d'un lien de téléchargement (qui devra être valide au moins jusqu'au 31/12/2022) dans le fichier PDF.

